

# Plan Metre 2d

Le diagnostic plan métré consiste à reproduire en 2D la surface d'un bien immobilier. Il est non obligatoire et il n'a pas de durée de validité.



## Obligatoire

Il est non obligatoire et il n'a pas de durée de validité.



## Quels type de biens ?

Le plan métré peut concerner des logements de particuliers ou pour des entreprises.

## Contenu du diagnostic Plan Metre 2d



### Qui réalise le diagnostic ?

Le plan métré doit être réalisé par un professionnel, comme un métreur, un géomètre ou un architecte.



### Les mesures ?

Les mesures doivent être prises selon des techniques de mesurage précises.



### Des normes ?

Le plan métré doit prendre en compte les différentes normes françaises.



### Le rapport ?

Un plan métré doit être réalisé en plusieurs étapes précises. Il a pour objectif de donner la mesure précise d'une pièce d'un bâtiment.



## La réglementation

→ En France, il existe plusieurs normes pour le plan métré, mais l'incontournable reste la loi Carrez. Elle concerne les hébergements en copropriété comme les appartements, locaux professionnels ou commerciaux, il n'y a pas d'obligation à effectuer de plan métré. Ce document est destiné à un futur acquéreur ou un futur locataire, il permet de connaître avec précision toutes les mesures d'un logement en copropriété, d'un local professionnel ou commercial. Si elle n'apparaît pas, l'acheteur est dans le droit de demander une baisse du prix de vente et même de faire annuler la vente. Le lien du texte de loi : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)



## La validité

Un plan métré a une validité illimitée dans le temps, si la pièce ou le bâtiment ne subit pas de modifications.